

L'accaparement des terres, facteur croissant d'insécurité alimentaire

La FAO publie un rapport alarmant sur l'appropriation de terres agricoles dans les pays du Sud au moment où la communauté internationale finalise des directives volontaires sur les droits des exploitants pour encadrer ces pratiques.

20 Octobre 2011 | Actu-Environnement.com



L'appropriation de terres agricoles des pays du Sud par des investisseurs publics ou privés s'accélère et inquiète le groupe d'experts de la FAO sur la sécurité alimentaire dans une nouvelle étude. Ce rapport daté de juillet dernier a été rendu public à l'occasion de la session annuelle du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA) qui se clôt samedi 22 octobre à Rome, après une semaine de débats.

Le phénomène d'accaparement des terres n'est pas nouveau. Des investisseurs, issus de pays dépendants des importations alimentaires et cherchant à externaliser et sécuriser leur production alimentaire nationale, achètent des terres agricoles dans d'autres pays. Les sociétés multinationales, les agriculteurs, l'agro-industrie, les institutions financières figurent parmi ces investisseurs internationaux. Les États du Golfe, de Chine, de Libye, d'Inde et de Corée du Sud font partie des principaux acheteurs actuels aux côtés des Occidentaux dont l'Europe.

"Ruée vers les terres"

Au cours des cinq dernières années, "de 50 à 80 millions d'hectares de terres agricoles dans les pays en développement ont ainsi fait l'objet de négociations avec les investisseurs internationaux cherchant à acheter ou à louer ces terres. Les deux tiers d'entre eux en Afrique sub-saharienne", précise le groupe d'experts. L'ONG Oxfam, chiffre elle, à 227 millions le nombre d'hectares accaparés depuis 2001 ! "Parallèlement, dans ces mêmes pays, près d'un milliard de personnes manquent de nourriture et un autre milliard souffre de formes diverses de malnutrition, et ce malgré une production alimentaire mondiale suffisante", souligne la FAO. D'autant que la hausse des prix records alimentaires, depuis fin 2010, est venue aggraver la crise dans la Corne de l'Afrique où la famine a désormais été officiellement déclarée dans le sud de la Somalie et menace deux régions du Soudan... L'accaparement des terres agricoles est un autre facteur empirant cette situation de famine qui devrait durer jusqu'à fin 2011. L'achat de terres, dans des pays où généralement règne l'insécurité alimentaire, pour externaliser la production alimentaire "risque encore de s'intensifier à l'avenir", préviennent les experts. "C'est un sujet de préoccupation croissante car il aggrave un problème historique lié à la répartition des terres dans de nombreux pays", indiquent-ils.

Si, d'une manière générale, l'investissement dans l'agriculture est nécessaire pour renforcer la sécurité alimentaire mondiale, *"ces investissements à grande échelle nuisent à la sécurité alimentaire, aux revenus, aux moyens de subsistance et à l'environnement des populations locales"*, indique la FAO en se basant sur les *"données disponibles"*. Le phénomène étant difficile à estimer, du fait du manque de transparence (de la part des pays hôtes et des investisseurs) de ces nombreuses transactions et des conditions auxquelles les terres ont été acquises. *"Plus des trois quarts des transactions foncières n'ont pas encore été suivies d'investissements tangibles en terme de production agricole"*, chiffre le groupe d'experts néanmoins. *"Seulement 20 % des investissements ont donné lieu à une production agricole sur les terres acquises."*

Les agrocarburants, moteur des investissements fonciers

La production alimentaire et fourragère n'est pas le seul moteur de ces transactions foncières, explique la FAO. Les terres sont également achetées pour la production de biocarburants dans le secteur des transports, de produits forestiers (bois d'œuvre) et de minéraux *"par des acteurs aux intérêts très divers, qui viennent ainsi gonfler les rangs des participants à cette ruée vers les terres, anciens et nouveaux"*. Le boom des agrocarburants de première génération (huile de palme, canne à sucre, éthanol) et du jatropha est de nouveau pointé du doigt par la FAO. En cause : les politiques de soutien aux agrocarburants aux Etats-Unis et dans l'UE qui figurent aussi parmi les plus gros consommateurs. *"On estime qu'en 2006, 14 millions d'hectares étaient consacrés à la production de biocarburants, soit environ 1 % des terres arables de la planète. Ce chiffre devrait grimper pour atteindre 35 à 54 millions d'hectares d'ici à 2030"*. Ce qui devraient représenter 2,5 à 3,8 % des terres arables disponibles. L'essor des agrocarburants constitue *"un puissant moteur pour les investissements fonciers internationaux"*. La spéculation financière n'est pas en reste et participe aussi à cette mainmise sur les terres.

Autres facteurs : les stress écologiques, comme les pénuries d'eau et les sécheresses, combinés à certaines politiques environnementales (protection de la nature, projets de fixation du carbone comme REDD+) *"encouragent également les investissements fonciers étrangers. Tous ces facteurs sont susceptibles de prendre de l'ampleur au cours des décennies à venir, et de s'intensifier avec les effets changeants du réchauffement climatique sur la production agricole, accentuant encore la pression qui pèse sur les ressources en terres et en eau"*, ajoute le rapport.

Vers une gouvernance responsable foncière

Le rapport des experts est publié au moment où le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA) négocie la finalisation d'un ensemble de directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers des terres, pêches et forêts. Ces directives visent à constituer un cadre international de normes et d'orientations pour les gouvernements, la société civile et le secteur privé sur la gouvernance responsable des terres. Les organisations de la société civile (OSC) *"tirent un bilan plutôt positif des résultats obtenus sur le fond"* des négociations, selon un communiqué de la Confédération paysanne publié le 19 octobre. Ces négociations *"ont débouché sur des avancées cruciales pour le respect des droits des populations affectées ou menacées par des accaparements de terres, notamment concernant la reconnaissance et la protection des systèmes fonciers coutumiers, la protection des défenseurs/défenseuses des droits des paysans/paysannes, des pêcheurs/pêcheuses, des peuples autochtones, des éleveurs/éleveuses nomades et des sans-terre"*, poursuit la Confédération paysanne.

Mais en dépit du marathon de négociations, durant lesquelles les Etats *"se sont accordé sur près des 3/4 du texte (...) il n'a pas été possible de mener à terme les négociations à temps pour l'adoption des directives lors de cette 37^e session du CSA, principalement en raison de la complexité des sujets abordés"*. Plusieurs questions épineuses, telles que celles relatives aux investissements dans l'agriculture ou à la redistribution des terres, demeureraient ouvertes et feraient *"l'objet d'une forte résistance de la part de plusieurs gouvernements"*.

Les OSC ont exhorté le CSA et les gouvernements *"à conclure dès que possible les négociations sans attendre la 38^{ème} session du CSA dans un an afin de parvenir à un accord international permettant de franchir une étape en direction d'une gouvernance des ressources naturelles qui pourrait empêcher les*

accaparements de terres et de faire respecter les droits des populations". De son côté, le groupe d'experts de la FAO propose que, suite à l'adoption des Directives volontaires, un observatoire international de la propriété foncière et du droit à l'alimentation soit installé "afin que les gouvernements rapportent annuellement les mesures prises pour aligner les investissements fonciers avec les objectifs de sécurité alimentaire". Parmi ses autres recommandations figurent l'abolition des quotas de biocarburants et la suppression des subventions dédiées ou encore "la création de systèmes plus souples et plus accessibles d'enregistrement, de suivi et de protection des droits fonciers, en particulier ceux des groupes vulnérables et dépendant de ressources gérées en commun".

Rachida Boughriet © Tous droits réservés Actu-Environnement